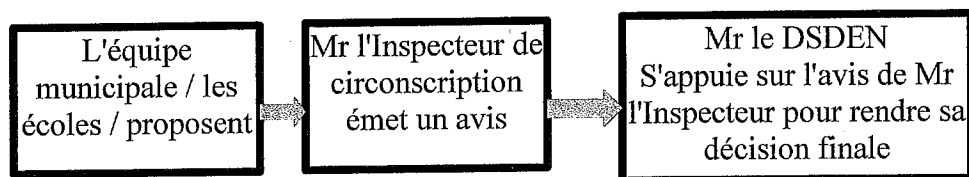


Compte rendu réunion publique  
Les rythmes scolaires  
Les fins  
Jeudi 6 février 2014

La réunion a été organisée à la demande des parents délégués des écoles primaire et maternelle, de Mr Todeschini et Mr Chapotte pour clarifier la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014.

Mr Conroy, Inspecteur de l'éducation nationale pour la circonscription de Morteau a fait un rappel de la loi sur les rythmes scolaires en rappelant tout d'abord son rôle, celui d'accompagner les équipes municipales et les écoles dans leur réflexion.



► Les buts de la réforme :

- Améliorer la réussite scolaire des élèves
- En France, les élèves ont 144 jours de classe, en Europe en moyenne les élèves vont à l'école 190 jours : travailler ~~4 jours et demi~~ ~~permettre~~ aux élèves de fréquenter l'école 187 jours
- Adopter un rythme plus favorisant pour les apprentissages du lundi au vendredi sans rupture
- La demi-journée travaillée en plus proposée par le décret est le mercredi, pour permettre de garder le week-end comme le temps des familles
- ~~Améliorer la cohérence éducative entre le temps scolaire et le temps périscolaire~~

► Les horaires prévus par le décret:

- lundi / mardi / jeudi / vendredi en journée complète de 5 h 30 ~~maximum~~
- 24 heures par semaine
- 3 h 30 / demi-journée ~~maximum~~
- 1 h 30 de temps de pause méridienne minimum

Le schéma est fixé au départ pour 3 ans mais pas du tout gravé dans le temps. Tout changement sera étudié et proposé au DSDEN.

- Possibilité d'obtenir des dérogations :

ex : pour installer des journées de 6 heures

Un PEDT (projet éducatif territorial) est possible à l'initiative de la commune en réunissant tous les partenaires ( école, parents, associations). Ces dérogations peuvent être accordées au cas par cas. Cette réflexion s'appuiera sur les forces et les faiblesses du système mis en place.

- Les aides financières accordées par l'état aux communes : 50 à 150 euros selon le projet territorial
- Projet de la commune des Fins :
  - la mairie et l'école se sont appuyées sur le questionnaire diffusé début octobre dans les familles :

150 personnes / 220 : choisissent le mercredi matin pour la demi-journée

176 personnes / 220 : choisissent une pause méridienne de 11 h 30 à 13 h 30 pour permettre aux élèves de terminer plus tôt

165 personnes / 220 : pensent participer aux activités ou au périscolaire

Les activités choisies par les parents : sport et art, activités manuelles

- les horaires choisis en concertation avec les équipes enseignantes ont été décidés différemment du questionnaire pour permettre d'avoir un temps d'apprentissage plus long le matin :  
Les horaires proposés sont les suivants :
- Matin : 8 h 15 / 11 h 30
- Après – midi : 13 h 30 / 15 h 30
- Mercredi matin : 8 h 15 / 11 h 15

La réunion s'est poursuivie avec les questions diverses des parents et des élus. Les débats sont ouverts pour les prochains conseils d'école.